

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**Réponse de la mairesse de la Rédemption, Mme Sonia Bérubé  
face aux propos odieux publiés récemment sur les médias sociaux**

**La Rédemption, le 14 mai 2019** - La liberté d'expression est un droit fondamental dans notre société mais qui doit être utilisé avec prudence et respect aux autres droits fondamentaux des citoyens.

Plusieurs messages publics ont été publiés sur les médias sociaux, accusant la Mairesse et la Ville de Rédemption de faillir à leurs tâches et encourageant les citoyens de se tourner contre la Mairesse.

Lorsqu'une personne entrave la capacité des élus d'accomplir leur travail convenablement, mais surtout lorsqu'on menace et incite à la haine et au ridicule en partageant des propos complètement faux et diffamatoires, il devient important de prendre les mesures nécessaires afin mettre fin à ce genre de comportement.

Notez que récemment, des messages odieux ont été publiés, accusant la Mairesse d'être l'auteure d'une lettre anonyme menaçante envoyée à un citoyen de la municipalité. Ce citoyen en question persiste jour après jour de l'accuser, ce sans fondement.

Les élu(e)s de La Rédemption travaillent sans relâche pour le bien de la municipalité, demeurant au service de chacune et chacun de ses citoyens. Mais le harcèlement psychologique et la diffamation demeurent complètement inacceptables et des mesures appropriées seront prises en conséquence.

Pour toute information :

**Municipalité de La Rédemption**

68, rue Soucy C.P.39

La Rédemption

G0J 1P0

Téléphone : 418.775.5311

Télécopieur : 418.775.5711